

EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF

Horaires 2009 des transports publics

Dès le 14 décembre 2008, extension de l'offre et accélération des relations Berne - Neuchâtel

La chancellerie d'Etat communique:

Au prochain changement d'horaire, les CFF (division grandes lignes), commanditaires de l'offre entre Neuchâtel et les principales villes suisses, améliorent les prestations entre Neuchâtel – Yverdon – Renens et Lausanne avec l'introduction d'un aller – retour supplémentaire pour les besoins de la clientèle dite pendulaire à l'heure de pointe (départ de Neuchâtel à 6h53, arrivée à Lausanne à 7h40 ; départ de Lausanne à 17h14, arrivée à Neuchâtel à 18h01).

Cette prestation convient tout particulièrement aux étudiants des écoles polytechniques et universitaires qui débentent les cours vers 8h15 à Ecublens. Les Cantons de Vaud et Neuchâtel vont continuer d'insister auprès des CFF afin que la planification pour le développement de la cadence à la ½ heure entre Neuchâtel et Lausanne se poursuive dans les meilleurs délais. Ce premier pas démontre la volonté des CFF de développer l'offre sur le pied du Jura pour répondre à une demande croissante.

Trains supplémentaires aux heures de pointe entre La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

La fréquentation des trains aux heures de pointes de la ligne Le Locle – La Chaux-de-Fonds – Neuchâtel est excellente puisque de nombreux voyageurs sont contraints de voyager debout. Pour répondre à ce problème de capacité, mais également pour alimenter en voyageurs les trains grandes lignes cités ci-dessus, le Canton a commandé deux trains supplémentaires avec correspondance à Neuchâtel pour Lausanne (départ de La Chaux-de-Fonds 6h19, arrivée à Neuchâtel 6h49 ; départ de Neuchâtel à 18h06, arrivée à La Chaux-de-Fonds/Le Locle 18h38 et 18h47). Une cadence à la demi-heure en relation RégioExpress est ainsi assurée aux heures de pointes.

Prolongement des trains jusqu'au Col-des-Roches

Actuellement, la gare du Col-des-Roches n'est desservie que par les trains en relation avec Morteau. Dès le prochain changement d'horaire, cinq paires de trains seront prolongés du Locle au Col-des-Roches et compléteront l'offre de ce secteur. Les problèmes de circulation pour la traversée de la ville du Locle rendent difficile le respect des horaires et des correspondances des bus entre les lignes La Brévine – Le Locle, et La Chaux-de-Fonds – Le Locle. Une nouvelle correspondance au Col-des-Roches sera ainsi créée entre CarPostal et les CFF.

Nouveaux horaires Neuchâtel – Berne : une concurrence efficace à la voiture

Depuis 2005, les correspondances en gare de Neuchâtel entre les lignes régionales et la ligne Berne – Neuchâtel se sont fortement dégradées. Courant 2005, le Grand Conseil neuchâtelois ratifiait un crédit urgent de 12 millions de francs pour cofinancer deux projets de doublement de voie. Cette nouvelle infrastructure réalisée permet d'accélérer les RégioExpress Berne – Neuchâtel (33 minutes au lieu de 38'40' actuellement) et d'améliorer les correspondances en gare de Neuchâtel. A titre d'exemple, la relation La Chaux-de-Fonds – Berne passera de 76' à 65' minutes via Neuchâtel (correspondances de 4 minutes en gare de Neuchâtel assurées) et la relation Fleurier – Berne passera de 1h46 à 1h29.

A relever également la mise en place d'une offre cadencée à la demi-heure le soir entre Neuchâtel et Berne, grâce au prolongement de la S52 de Ins à Neuchâtel lorsque le train TPF en provenance de Fribourg ne circule plus.

Lié aux nouveaux horaires des trains RégioExpress, la correspondance à Ins entre le train TPF Neuchâtel – Fribourg et le RégioExpress Neuchâtel – Berne est rompue. Point noir pour les habitants de Saint-Blaise et Marin qui ne bénéficieront plus intégralement de la cadence à la demi-heure avec Berne. Cet inconvénient sera toutefois limité puisqu'aux heures de pointes les trains de la S52 Berne – Kerzers seront prolongés jusqu'à Ins assurant ainsi la cadence à la demi-heure entre Marin / Saint-Blaise et Berne.

Prolongement des trains de la Béroche vers Yverdon (Lausanne) : une offre supplémentaire importante

Grâce à la nouvelle offre 2009, des synergies sont possibles et l'introduction d'une deuxième paire de trains prolongés de Gorgier à Yverdon améliorera la desserte de cette région pour la clientèle dite pendulaire.

Liaisons TGV : accélération de l'Arc jurassien décalé aux prochains changements d'horaire de décembre 2010

Les travaux sur sol français pour l'électrification et la correction du tracé qui devraient permettre d'accélérer de 15 minutes les relations de Paris – Neuchâtel ne seront effectifs qu'au changement des horaires 2010.

Nouvelle relation bus entre Marin et Le Landeron.

En juin 2007, les cantons de Neuchâtel et de Berne ainsi que la Confédération ont lancé un appel d'offre pour l'exploitation de trois lignes de bus, dont la nouvelle ligne entre Marin et Le Landeron. L'entreprise CarPostal a remporté ce marché et en assurera l'exploitation. Conformément à la loi sur les transports publics, cette nouvelle ligne fera l'objet d'une période d'essai de trois ans. Durant cette période, le financement est assuré à raison de 50% par L'Etat et 50% par les communes concernées (Marin-Epagnier, Thielle-Wavre, Cornaux, Cressier et Le Landeron. Cette nouvelle offre permet d'offrir de bonnes correspondances avec la ligne Berne-Neuchâtel.

Neuchâtel, le 25 novembre 2008